

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7663 SÉANCE DU 27 octobre 2025

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial (absent)
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Yves Sioui	Chef familial
Marianne McNicoll	Greffière

DEMANDE DE FINANCEMENT – FONDS POUR LE LEADERSHIP
AUTOCHTONE EN CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Attendu que depuis 2008, la Direction du Onyionhwentsïio’ (« DO »), œuvre depuis 2008 à la protection, à la mise en valeur et à la gouvernance du Onyionhwentsïio’ et du Wendake Yehen’ au nom de la Nation Wendat;

Attendu que la DO a développé une expertise reconnue en matière de biologie, de foresterie, de conservation, de géomatique et d’aménagement du territoire;

Attendu que aoskway (l’original) occupe une place centrale dans wendat ïonyionhwentsou’tenh (l’univers wendat) et constitue une ressource essentielle pour les pratiques culturelles et la sécurité alimentaire de la Nation Wendat;

Attendu que les densités d’originaux observées dans le Onyionhwentsïio’ ont diminué de manière préoccupante selon les connaissances wendat;

Attendu que la DO souhaite améliorer ses capacités d’évaluation de la densité d’originaux, d’analyse de la qualité et de la disponibilité des habitats, de suivi des menaces comme la tique d’hiver et d’exploration d’aménagements favorables à l’original, à la biodiversité et à la connectivité écologique;

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 27 octobre 2025 Résolution adoptée à l’unanimité


GREFFIÈRE
MARIANNE MCNICOLL

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7663 SÉANCE DU 27 octobre 2025

DEMANDE DE FINANCEMENT – FONDS POUR LE LEADERSHIP
AUTOCHTONE EN CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Attendu que le *Fonds pour le leadership autochtone en conservation de la biodiversité* vise à soutenir les Premières Nations dans la mise en œuvre de projets de conservation de la biodiversité alignés sur les cibles du Plan nature 2030 du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

Attendu que ce projet s’appuie sur le savoir traditionnel wendat et les connaissances scientifiques et répond aux priorités de conservation définies dans le Plan Nature 2030 du Gouvernement du Québec;

Attendu que le financement sollicité s’élèverait à 600 000 \$ sur trois ans (2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029).

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Stéphane Picard, appuyé par le Chef familial Yves Sioui, et résolu :

- **D’autoriser** le directeur de la Direction du Onyionhwentsïio’ à déposer une demande de financement auprès du *Fonds pour le leadership autochtone en conservation de la biodiversité* du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation Wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu’il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 27 octobre 2025 Résolution adoptée à l’unanimité


GREFFIÈRE
MARIANNE MCNICOLL